

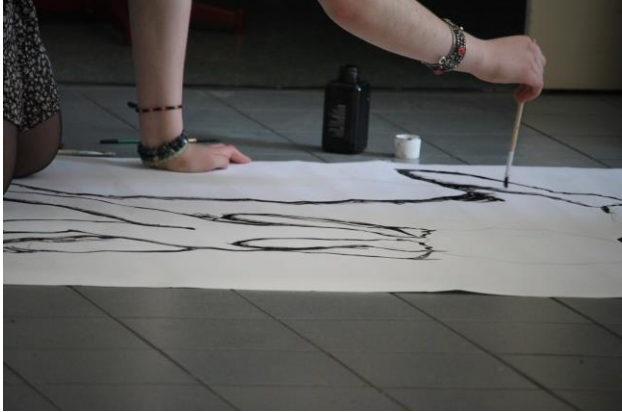
Optionnel Arts Plastiques en seconde au Lycée Renoir



3H: 2h classe entière + 1h en demi-groupe

35 places: des élèves motivés pour
créer / exposer / analyser





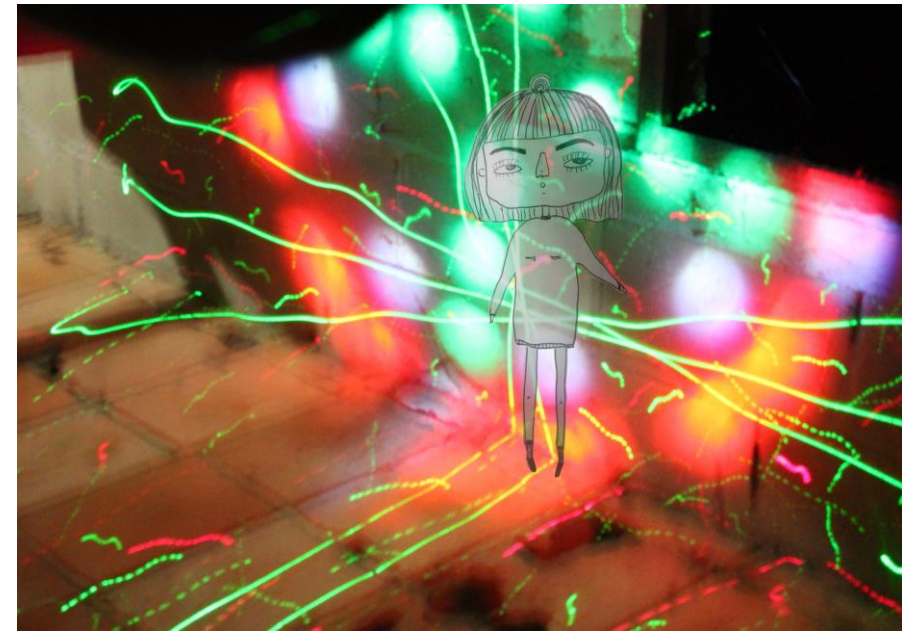
L'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes
dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique,
nouvelles attitudes des artistes, nouvelles productions des images



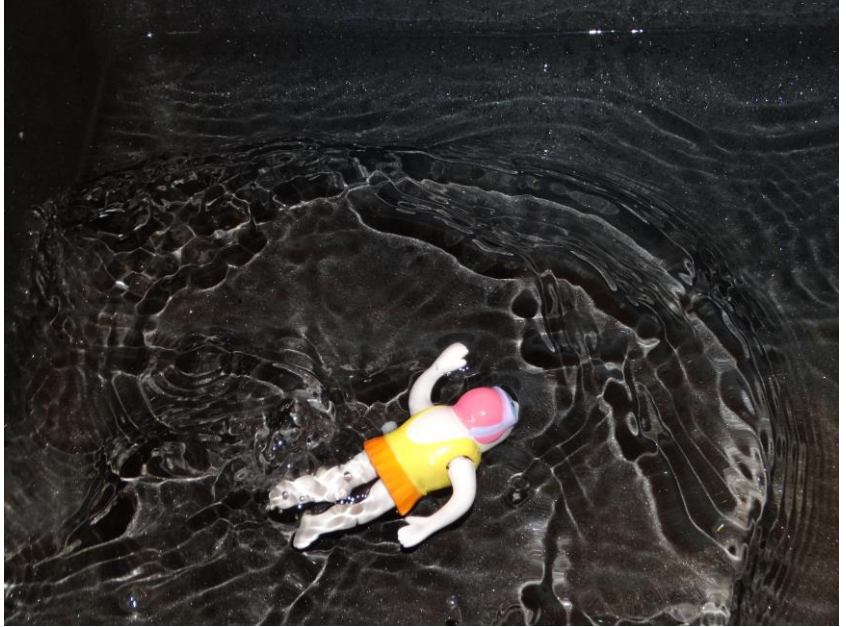
H. Schubler. Lycée Renoir ANGERS (49)

Le Programme:

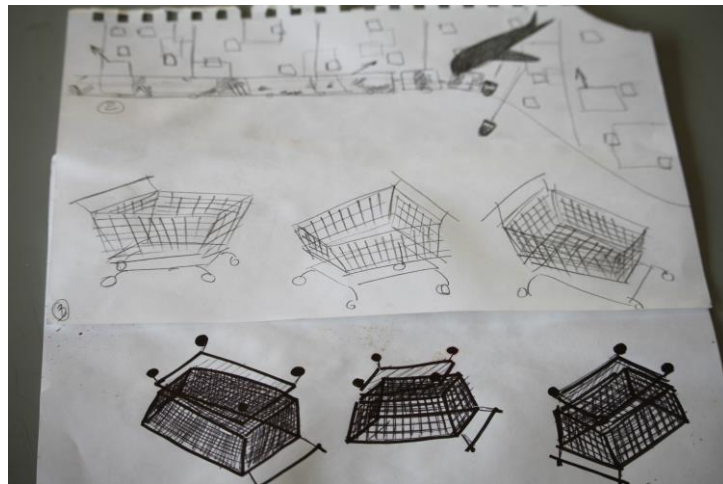
- Dessiner
- Représenter le monde
- Raconter



- Donner forme à la matière
- La transformer



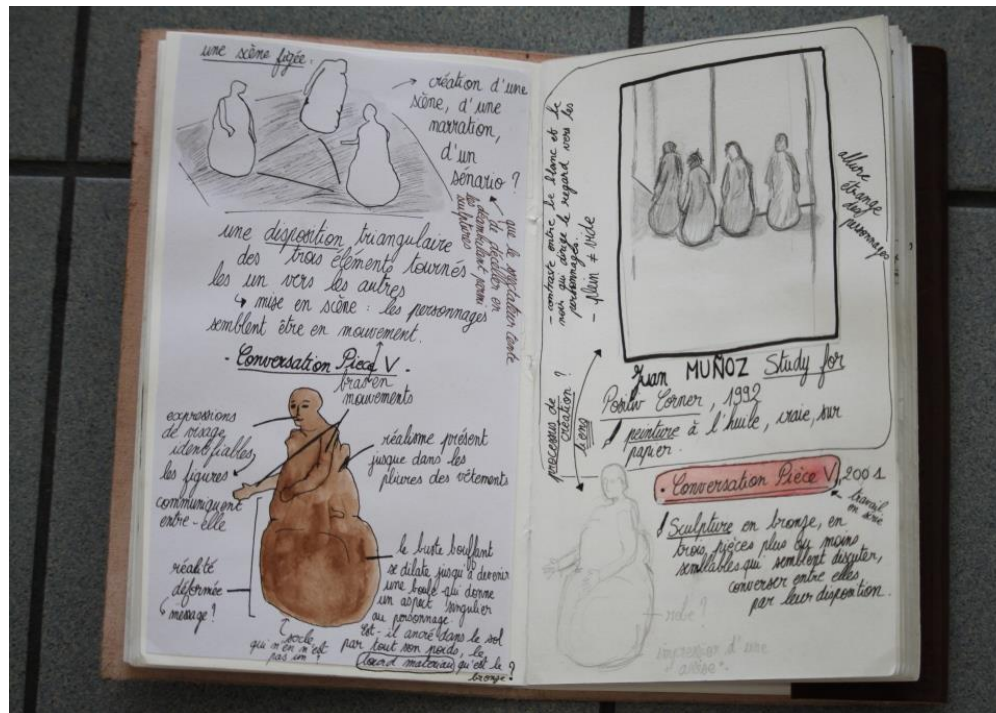
- Exposer
- Penser l'œuvre
- Faire l'œuvre
seul ou à plusieurs



→ Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

→ Enrichir sa culture artistique, ses représentations culturelles

→ Accès privilégié à la Spécialité (4H en Première, 6H en Terminale)



Les élèves du secteur sont prioritaires pour accéder au lycée.

Cependant pour les élèves hors secteur, une demande de dérogation auprès du chef d'établissement du collège y compris pour convenance personnelle est possible, et peut permettre d'obtenir le lycée Renoir. Cette affectation offre ainsi la possibilité de formuler une demande pour l'optionnel Arts Plastiques.

 Comme il n'y a que 35 places, les dossiers d'inscription comporteront :


le dossier scolaire,

une lettre de motivation rédigée par l'élève

les reproductions (photographie, impression ou photocopie) de deux travaux de l'élève. //

les choisi dans l'ensemble de ses créations soit personnelles soit réalisées dans le cadre scolaire (dessin, peinture, collage, création numérique, sculpture...)

Les originaux ne doivent pas être fournis.

 Possibilité pour les élèves non retenus de bénéficier en classe de Première de l'Optionnel ou de la Spécialité, en fonction des effectifs et du projet d'orientation.